



## La "black box" et le tax-shift au coeur d'une conférence-débat au siège liégeois du MR - 27/10/2015 23:50:00

Bruxelles -

Une conférence-débat organisée mardi soir au siège liégeois du MR a réuni quelques indépendants de l'horeca et différents représentants politiques et syndicaux. De vives discussions ont animé la réunion, particulièrement au sujet des boîtes noires et du tax shift.

Willy Borsus, ministre des indépendants et des PME, était accompagné de Pierre Poriau (secrétaire général de la Fédération Horeca Wallonie), Miguel Van Keirsbilck (secrétaire général des associations belges des restaurants) et Christian Lochet (secrétaire régional wallon de la CGSLB) pour répondre aux revendications des indépendants du secteur horeca.

Le débat, orchestré par Pascal Duchenne (MCC), a rapidement porté sur les nouvelles mesures du tax shift. Le récent accord fédéral permet en effet une réduction des cotisations sociales pour les activités existantes (de 33% à 25% maximum) et prévoit, à partir de 2016 et pour le premier emploi de toute nouvelle structure, une exonération des charges patronales.

Certains restaurateurs ont exprimé leur sentiment d'avoir été lésés par cette décision qui favorise les nouveaux établissements mais n'en ferait que trop peu pour les entreprises existantes.

Le patron d'un établissement liégeois s'est adressé à Willy Borsus pour lui faire part de la situation précaire du secteur. "A l'heure actuelle, on ne peut pas déclarer tout notre personnel à temps-plein sans devoir mettre la clef sous la porte au bout d'un mois!"

Le ministre a alors expliqué que "le but était d'avoir une forme d'équilibre entre les réductions de charges qui pèsent sur les emplois classiques, entre les réductions supplémentaires que l'on obtient si l'on engage du personnel, et les réductions qui répondent aux flexibilités que l'on rencontre dans le secteur de l'horeca, suivant les saisons, ou les événements". Il a par ailleurs ajouté qu'il préférerait "réduire certains impôts à zéro plutôt que continuer à compter autant de travail en noir dans le secteur horeca".

La mesure de la "black box" qui a été, pour sa part, secouée en début de semaine dernière par un arrêt du Conseil d'Etat, a également soulevé plusieurs contestations du côté des indépendants. Au-delà de l'aspect économique, les représentants du secteur horeca ont exprimé plusieurs problèmes pratiques au niveau de l'utilisation du logiciel qui reste obligatoire pour le premier janvier prochain. M. Borsus a également relevé le problème de la sécurité juridique des informations enregistrées dans ces caisses.

(Belga)